



Lundi 10 février :



Céleris bio vinaigrette ou mayonnaise



Sauté d'agneau sauce tajine (gluten,)



Semoule bio (gluten)



Yaourt nature bio (lait)



Mardi 11 février :



Betteraves bio vinaigrette

Pizza aux fromages (gluten, lait)



Salade bio vinaigrette

Crème dessert (lait)

Mercredi 12 février :

Carottes bio vinaigrette



Colin sauce au beurre blanc (poisson, gluten, lait)

Chou fleurs gratiné (lait)

Gaufre chantilly, sauce chocolat (gluten, lait, œuf)

Goûter : Pain (gluten), fromage (lait), jus de pommes bio



Jeudi 13 février :

Poulet mayonnaise / moutarde



Pennes bio (gluten, lait)



Brie bio (lait)



Orange bio



Vendredi 14 février : « Saint Valentin »



Galette rouge tomate (soja, blé)

Duo ratatouille et riz bio (lait)



Fromage rouge (soja, lait)

Pomme d'amour bio



Goûter : Pain aux céréales (gluten, sésame), confiture, yaourt à boire (lait)

Goûter : Madeleine (gluten, œuf) et Fruit ou jus
vinaigrette (moutarde, sulfites)

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poisson, arachides, soja, lait, fruits à coques, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.

Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.



Le pain ainsi que les produits signalés sont issus de l'agriculture biologique



La viande de bœuf, porc et volaille sont d'origine Franc



La volaille est « Label Rouge »



La viande de veau et d'agneau sont d'origine UE



Appellation d'origine contrôlée/protégée



Certification attestant que la pêcherie s'inscrit dans un principe de respect de la pêche durable



Fruits, légumes et produits laitiers subventionnés dans le cadre du programme de l'Union Européenne à destination des écoles



* Conformément aux recommandations du GEMRCN, tous les poissons enrobés sont ≥ à 70% de poisson et ont un P/L > à 2.